



WWF

N°5

2018

FORÊTS VIVANTES

La lettre du WWF France sur les forêts



Cette publication est conçue pour être diffusée par voie électronique et lue à l'écran (Mode Plein écran)

A la une

FSC, ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Entretien avec Julia Young

Quelles opportunités existent autour de la gestion durable des forêts ?

Lorsque j'ai débuté au WWF en 2007, le WWF et certaines entreprises tentaient déjà de changer le marché via la promotion du commerce et de l'exploitation forestière durable. Après 10 ans, je suis toujours surprise de l'ampleur du changement que nous pourrions assez facilement atteindre si plus d'entreprises s'engageaient à connaître l'origine de leurs produits bois et leur niveau de durabilité, et ce afin de faire des choix plus éclairés.

Comment le Forest Stewardship Council (FSC) s'inscrit-il dans cet effort ?

Le FSC a été établi afin que les entreprises soient assurées de ne pas participer à la dégradation ou au défrichement des forêts. Il a également servi de référence pour les autres standards et a participé à la dissémination d'informations sur les risques liés au bois illégal, les pratiques préjudiciables, ou encore les sujets et entreprises controversés.

Que représente le FSC aujourd'hui ?

Le FSC compte 195 millions d'hectares certifiés principalement au sein des forêts tempérées et boréales. Développer la certification dans les zones tropicales, où des habitats forestiers à haute valeur existent, parfois dans des contextes de faible gouvernance, s'est révélé beaucoup plus difficile. La demande pour le bois tropical se maintient, et malgré l'existence d'autres facteurs de déforestation, comme la conversion des terres pour l'agriculture, une meilleure reconnaissance de l'ensemble des services rendus par les forêts aiderait à leur maintien. Le FSC permet de mettre en avant les bonnes pratiques de gestion forestière: échanger avec les communautés de manière pro-active, s'attacher aux conditions sanitaires,

de travail et de sécurité, ainsi que partager les résultats sur l'amélioration de l'état de la biodiversité.

Le FSC reste également une organisation très dynamique. J'étais récemment à son assemblée générale en octobre 2017, où beaucoup de questions furent discutées afin que le FSC reste fonctionnel et pertinent. Alors que des défis importants existent pour changer un marché qui a historiquement bénéficié des profits des ressources forestières, tout en externalisant les coûts et les impacts négatifs, il existe néanmoins un engagement clair des entreprises certifiées FSC pour montrer que les forêts peuvent être gérées durablement.

Selon vous, quels sont les prochains défis ?

Nous devons toujours persuader des milliers de propriétaires et gestionnaires forestiers qu'il existe une utilité à utiliser leurs forêts pour la production, tout en la certifiant selon un standard crédible. Le WWF continuera à travailler sur des solutions afin d'engager plus de personnes et équilibrer nos différents besoins, entre nourriture, énergie et fibres, mais également l'eau, un climat stable et des forêts en bon état, indissociables à la vie sur terre.

Nous devons être plus efficaces dans la mise en place de bonnes pratiques, en reconnaissant les progrès et en les récompensant, en jaugeant par exemple le rôle d'une approche de risque dans la certification, mais aussi plus efficaces afin d'isoler les mauvaises pratiques et les dissuader sur le marché. Ce sera uniquement en montrant les impacts positifs sur les aspects économiques, mais aussi sociaux et environnementaux, que nous atteindrons un futur durable pour les forêts. Cela est notre but, et celui du FSC dans sa stratégie d'avenir.

Pour aller plus loin en 1 clic →



Julia Young est la directrice de l'objectif Transformation du Secteur Forestier pour le WWF.

→ PROTÉGER LES HAUTS LIEUX

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Les forêts à haute valeur de conservation, intactes ou particulièrement riches en espèces menacées ou endémiques, constituent des "hauts lieux". Leur protection est une priorité. Derrière de grandes espèces charismatiques et lieux emblématiques se cachent l'extraordinaire biodiversité des forêts.

Europe



Vieilles forêts : en direct du front de l'Est

L'actualité est très conflictuelle sur le front de la protection des dernières forêts matures d'Europe, à commencer par le feuilleton politico-judiciaire autour de l'exploitation intensive des forêts du massif de Bialowieza, en Pologne. Au mépris des classements Natura 2000 et Patrimoine mondial de l'Unesco, le gouvernement polonais poursuit sa besogne dans ce massif forestier à la biodiversité inestimable pour l'Europe. De nombreux militants se mobilisent depuis des mois sur le terrain, malgré un contexte répressif très dur. Une lueur d'espoir viendra-t-elle de la justice ? Le 27 juillet, l'Etat polonais a été sommé par la Commission européenne d'arrêter toute exploitation du bois dans la zone Natura 2000 et, le 20 novembre 2017, condamné à 100 000 € d'amende par jour d'exploitation par la Cour de justice de l'Union européenne.

Malheureusement, d'autres hauts-lieux moins connus sont tout autant en danger, en Roumanie, en Bulgarie ou encore en Ukraine. Pour faire face à cet enjeu de taille, Wild Europe et ses partenaires ont organisé une « conférence sur la protection des forêts matures en Europe » les 13 et 14 septembre 2017 au Comité des Régions de l'UE à



© Daniel Vaillant

↑ Massif de Bialowieza, un haut-lieu de la biodiversité classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, actuellement sous la menace d'une exploitation intensive du bois.

Bruxelles. Ce fut un grand succès, avec près de 140 participants de 37 pays. Le WWF-France est bien sûr intervenu pour souligner la valeur patrimoniale exceptionnelle des dernières forêts anciennes et matures d'Europe et attirer l'attention sur les menaces qui pèsent sur elles. Ces deux jours de partage d'expériences ont permis de mettre en réseau des acteurs éparpillés sur le continent (Ukraine, Biélorussie et Russie comprises) et de développer de façon participative un plan d'action sous l'œil bienveillant de la Commission Européenne. A suivre... ■

Pour en savoir plus en 1 clic →

Guyane



Cartographie des impacts de l'orpaillage

Le WWF a récemment publié une étude et une cartographie détaillée des impacts de l'orpaillage sur les forêts et les cours d'eau de quatre territoires du Plateau des Guyanes (Guyana, Suriname, Guyane française, Amapá), pour la période 2001-2015. Produite en collaboration avec les services forestiers et environnementaux des territoires partenaires, il ressort de cette étude que sur environ 157 000 ha de forêts détruits par l'extraction de l'or depuis 2001, 72% l'ont été entre 2008 et 2015. On note également que les activités aurifères se déplacent d'Est en Ouest puisque 95% de la déforestation s'est concentrée au Guyana et au Suriname sur la période 2008-2015.

Malgré un ralentissement de la déforestation observée en Guyane française, le parc amazonien de Guyane, partenaire du projet, a récemment indiqué une augmentation de 78% du nombre de sites illégaux sur son territoire par rapport à mars 2017. L'activité illégale y bat des records historiques depuis la création du Parc, il y a 10 ans.

Grâce à des techniques de télédétection, l'étude a également permis d'estimer que jusqu'en 2015, le mercure, utilisé majoritairement par les orpailleurs, a causé des impacts potentiels sur 5 840 km de cours d'eau à travers les quatre territoires concernés. Métal neurotoxique et reprotoxique interdit en Guyane, le mercure est relargué sous forme liquide pour l'amalgamation de l'or ou du fait de la déforestation et de l'érosion du sol par les activités minières, contaminant ainsi les chaînes alimentaires depuis les régions orpaillées jusqu'aux populations locales et autochtones, avec des conséquences graves pour leur santé.

Face à ce constat alarmant, il est urgent que l'ensemble des Etats concernés poursuivent leurs efforts de coopération judiciaire afin de ratifier et d'appliquer la Convention internationale de Minamata, visant l'abandon de l'utilisation du mercure associé aux activités d'orpaillage. ■



© Philippe Lhéant

↑ Site d'orpaillage non contrôlé près de l'ancien site industriel Rosebel, au sud de Paramaribo, capitale du Suriname.

Pour en savoir plus en 1 clic →

→ PROTÉGER LES HAUTS LIEUX

Nouvelle-Calédonie



Méthode de suivi des incendies

En Nouvelle-Calédonie, où près d'1% de la surface du territoire brûle chaque année, les incendies font partie des menaces majeures pesant sur les écosystèmes. Il existe aujourd'hui plusieurs méthodes de suivi qui aident à définir avec précision leurs impacts.

Si de nombreux instruments de télédétection sont capables de détecter des points chauds (MODIS, VIIRS), l'évaluation de la surface brûlée est plus compliquée. Aussi, l'Observatoire de l'Environnement (Œil) travaille depuis 2016 au développement d'une chaîne de traitement d'images acquises par le satellite LandSat 8. Les résultats sont assez convaincants pour les feux de grande ampleur (comparaison réalisée avec les relevés par hélicoptères effectués par la Sécurité Civile), mais la surface minimale de détection de 1,5 ha empêche le suivi des petits feux. De plus, les conditions météorologiques, comme les nuages, peuvent entraver la détection des images durant plusieurs jours voire semaines. La reprise, parfois rapide, des herbacées, rend alors la signature du feu indétectable. Le WWF réalise depuis 2015 un suivi régulier sur la tribu de Gohapin qui complète ainsi ce dispositif. Un membre de la tribu effectue tous les mois un parcours fixe et indique sur plan les surfaces brûlées.

D'une grande précision, ce suivi offre une vérité terrain permettant non seulement d'améliorer l'algorithme de détection développé par l'Œil, mais également de suivre l'impact de tous ces « petits » feux, souvent non signalés et laissés en libre évolution, qui font progressivement reculer les lisières forestières et maintiennent les milieux ouverts, favorisant le développement des espèces envahissantes... et de nouveaux feux. ■



← Denis Meandu-Poveu détectant les surfaces brûlées sur Gohapin.

© Nicolas Petit

Une saison des incendies 2017 à fort impact

La Nouvelle-Calédonie a connu en 2017 la plus grave sécheresse enregistrée depuis 50 ans. Dans ce contexte et avec l'évolution des usages et des tensions, tous les indicateurs présageaient depuis plusieurs mois d'une saison des feux de forêts dévastatrice.

Les prévisions ont vu juste avec un début de SAFF¹ comptabilisant plus de 10 000 ha brûlés en moins de 2 mois, contre 6 560 sur l'ensemble de la SAFF 2016, et une moyenne habituelle de 20 000 ha/an. Or cette estimation faite par la DSCGR² ne tient compte que des incendies ayant demandé le déclenchement du plan ORSEC 2, soit des feux de grande ampleur. Concernant les « petits » feux, les surfaces relevées à Gohapin durant le suivi annuel du WWF (mené d'août à décembre) témoignent d'une augmentation mensuelle de 35% par rapport aux années 2015 et 2016 aux mêmes périodes.

Outre les impacts sur la biodiversité exceptionnelle du pays, ces incendies à répétition entravent grandement le développement de l'île. Les moyens de lutte et la réparation des dégâts grèvent les budgets des communes et limitent tout autre investissement. La destruction des espaces forestiers affecte tant les services qu'ils rendent aux populations, comme la bonne qualité et la régulation des eaux ou encore les services culturels, que le capital bois sur pied, refroidissant les vellétés d'investissement dans une filière bois locale et remettant toujours à plus tard le développement d'une économie de « l'après-nickel » qui, associée à une bonne prise en compte des enjeux environnementaux, serait pourtant indispensable à l'autonomie du pays. ■



↑ L'incendie de Bangou-Tontouta en octobre 2017, en plein cœur du périmètre de protection des eaux du captage de Tontouta.

© Hubert Gérard

¹ La SAFF (saison administrative des feux de forêts) couvre en Nouvelle-Calédonie du 15 septembre au 15 décembre.

² Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques

Pour en savoir plus sur ces 2 articles en 1 clic →

→ PRODUIRE SANS DÉTRUIRE

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Exploiter des ressources naturelles sans déboiser ni dégrader la qualité des forêts est un impératif. Transformer les règles des marchés, éliminer les activités illégales et promouvoir les certifications crédibles font partie des solutions.

Papier

Evaluation de la performance environnementale des papetiers

Le WWF a publié en novembre dernier les résultats de l'Environmental Paper Company Index 2017 (EPCI). L'EPCI est un outil de transparence publié tous les deux ans depuis 2013 qui suit l'évolution de l'empreinte écologique des plus grandes entreprises papetières au monde.

35
entreprises
seulement
ont participé à
l'évaluation

Le score total de chacune des entreprises inclus les impacts de l'approvisionnement en fibres sur les écosystèmes forestiers, les impacts de la fabrication, comme par exemple la pollution de l'eau et les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que le reporting et le système de gestion environnementale.

Cette année, sur les 100 entreprises invitées à être évaluées, 35 ont participé. Elles produisent ensemble 23% des papiers graphiques, 17% du papier journal, 9% des emballages, 15% de la pâte à papier et 26% des papiers d'hygiène du monde.

Malgré un taux de réponse qui reste bas, le niveau moyen de performance des participants s'améliore globalement d'année en année. Parmi eux, deux entreprises françaises également partenaires du WWF France : Sofidel, producteur de papiers d'hygiène, et ArjoWiggins, producteur de papiers graphiques recyclés. Depuis 2013, ArjoWiggins a augmenté son score de 79% à 83% alors que sur la même période, le score de Sofidel est passé de 65% à 77%. ■



[Pour en savoir plus en 1 clic →](#) 

Certification FSC

Un socle commun en Europe

La mise en place de la certification FSC est possible dans la majorité des pays d'Europe grâce aux référentiels nationaux, adaptés au contexte local des forêts de chaque pays. Les exigences minimales sont néanmoins définies par le FSC au niveau mondial. Par exemple, chaque référentiel national doit prendre en compte les zones à haute valeur de conservation (au premier chef desquels figurent les espèces et les habitats menacés), la rétention d'îlots mis hors exploitation, d'arbres habitats et de bois mort. Un ensemble de clés pour des forêts vivantes.

L'adaptation nationale d'un standard conduit toutefois à des différences qu'il est utile de mieux comprendre. Une analyse en cours des référentiels FSC de 13 pays européens montre clairement une amélioration de la prise en compte de la biodiversité. En effet, 84% des pays ont une définition des zones à Hautes Valeurs de Conservation (HVC) propre au pays, et 30% ont développé des outils spécifiques pour leur bonne prise en compte. Certains pays comme la Suisse ou la Bulgarie demandent que 10% de la surface certifiée soit mise hors exploitation ou dédiée à la conservation de la biodiversité. Près d'un quart des pays demandent une rétention de bois mort assez élevée (ex. 10 à 15 m³/ha en Suisse ; jusqu'à 10% du volume total en Bulgarie). En France, tout bois mort doit être conservé.

Il reste maintenant à analyser la mise en pratique par les propriétaires certifiés. Cela peut se faire notamment grâce à la transparence du système, par exemple via l'analyse des actions correctives (mineures ou majeures) édictées par les auditeurs indépendants pour vérifier



↑ Des arbres habitat pour la faune, flore et fonge forestière doivent être conservés obligatoirement dans les forêts exploitées.

si le référentiel est bien suivi. Dans les années à venir, un dernier enjeu pour la certification FSC sera de quantifier sa valeur ajoutée en termes de conservation de la biodiversité, via des suivis d'espèces par exemple. Ceci est encore rare mais pourrait se développer au fur et à mesure de l'accroissement de la surface certifiée, afin de valider scientifiquement l'efficacité de la certification en Europe. ■

[Pour en savoir plus en 1 clic →](#) 

→ LES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE VERTE

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

La transition écologique est en marche. Le modèle des activités fondées sur les ressources et services des forêts doit être revisité. A commencer par les cycles de production-consommation-recyclage des produits forestiers, pour faire la preuve de leur durabilité.

Energies renouvelables

Eolien et forêts

Les énergies renouvelables sont l'avenir et sont en forte croissance. Leur développement, pour être vraiment durable, demande toutefois une prise en compte explicite et exemplaire de leurs impacts sur la biodiversité. En France, les contraintes pour la sélection d'emplacement d'éoliennes (ressource en vent, distance aux habitations, servitudes militaires, etc.) amènent de plus en plus fréquemment à envisager de les installer en forêts. Fin 2016, 8% des éoliennes se trouvaient déjà en milieu forestier et dans 16% des cas en zone à haute valeur pour la biodiversité (ZNIEFF 1 ou Natura 2000). Les forêts abritent en particulier des rapaces et des chauve-souris très sensibles à l'éolien. L'impact le plus visible (défrichement) peut être réduit ou compensé facilement, moins les autres modifications du territoire. En France, les solutions ont jusqu'à présent été peu étudiées. Les impacts se cumulent souvent à d'autres, comme la mauvaise gestion forestière ou la fragmentation des habitats. Dans la pratique, énergies renouvelables et biodiversité dialoguent encore insuffisamment ; la problématique spécifique de l'éolien en forêt reste encore mal connue des gestionnaires. Le WWF-France a débuté une réflexion sur le



© Raphaël Colombo / Aselle Ecologie

© yvanlefer / Parabay

← Les éoliennes sont un facteur important de dérangement et de mortalité pour les espèces de chauve-souris.

sujet, esquissant certains besoins, de possibles outils pour éviter, réduire et en dernier recours compenser les impacts. Ces premiers éléments de doctrine sont à mieux partager pour un développement durable d'une énergie éolienne compatible avec la biodiversité. ■

Mobilier en bois

L'économie circulaire, une idée qui progresse

Sur le modèle de la filière papier/carton, l'économie circulaire se propage à d'autres secteurs utilisant du bois. Ainsi Eco-mobilier, éco-organisme à but non lucratif a été créé en 2011 par les fabricants et distributeurs de mobilier afin de prendre en charge la collecte et le recyclage du mobilier usagé. Eco-mobilier c'est aujourd'hui plus de 4 000 points de collecte sur le territoire, ayant permis la collecte de plus d'un million de tonnes de mobilier depuis 2011. Fin 2016, ces volumes avaient fait l'objet d'un recyclage à hauteur de 58% et d'une valorisation énergétique pour 33%.

Eco-mobilier vise maintenant le ZERO enfouissement à horizon 2023. Pour être réellement efficace, tous les flux doivent être concernés suivant une hiérarchie favorisant la réutilisation, puis le recyclage, et en dernier recours la valorisation énergétique.

« Le bois constituant 2/3 des volumes de la collecte et près de 90% des matériaux recyclés, il est donc primordial d'encourager l'usage de bois recyclé dans l'industrie du panneau, explique Dominique Mignon, Directrice générale d'Eco-mobilier. Notre objectif est ainsi de doubler l'incorporation de bois issu de la collecte dans la production de panneaux de particules en France. » Ce que des industriels, comme IKEA, commence à faire.

En clair, dans les produits bois/papier, il n'y a pas de déchets mais des gisements de ressources à mieux recycler ou valoriser. Trouver des débouchés pour cette ressource nouvelle est un objectif qui a de l'avenir. « Chez Eco-mobilier, nous avons un rôle de catalyseur d'innovations et de développement de nouvelles solutions intégrant des matières premières recyclées », précise Dominique Mignon. Des efforts que le WWF souhaite suivre de façon à ce que s'étendent aux filières forêts-bois les principes et bénéfices de l'économie circulaire. ■



© Eco-mobilier

4 000
points de collecte
Eco-mobilier sur le territoire

Pour en savoir plus en 1 clic →

→ VIVRE DURABLEMENT

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Le monde ne suffit pas. Les ressources des forêts sont limitées, le gaspillage n'est plus possible. Apprendre à mieux consommer et recycler fait partie des solutions que chacun peut mettre en œuvre pour préserver les forêts.

Indonésie

Sensibilisation des parties prenantes

Avec le soutien de la Fondation d'Entreprise Michelin, le WWF met en œuvre depuis 2 ans un projet de sensibilisation des populations locales aux enjeux environnementaux dans la région du Bukit Tigapuluh à Jambi, sur l'île de Sumatra. Le WWF agit déjà depuis plusieurs années pour protéger cette région fortement impactée par la déforestation et la conversion des forêts. En 1995, une partie de la zone a été déclarée Parc National et en 2015, le WWF a acquis la gestion de deux concessions forestières afin d'en assurer la préservation. Malgré cela, l'exploitation illégale des ressources et la destruction de la forêt restent des enjeux majeurs dans cette région, à la fois pour les populations locales et les espèces, dont certaines emblématiques comme les tigres et les éléphants.

Le projet financé par la Fondation Michelin s'inscrit dans ce contexte, et a consisté dans un premier temps à développer des outils pour sensibiliser et former les parties prenantes du territoire. Des manuels d'éducation à l'environnement ont été développés et sont actuellement utilisés et animés par les facilitateurs du WWF dans une dizaine d'écoles primaires et auprès des collaborateurs des entreprises locales. Par ailleurs, un véhicule transformé en bibliothèque sillonne les villages pour mettre à disposition des populations des ouvrages et encourager le dialogue sur les enjeux environne-



↑ Animation dans une école de Jambi pour sensibiliser les enfants à la protection de la forêt.

mentaux. Le WWF, avec l'appui des autorités locales, a également installé des panneaux rappelant l'importance de protéger les forêts et le cadre législatif encadrant son exploitation et la protection des espèces. Le WWF organise par ailleurs des sessions de dialogue avec les villageois afin de définir, proposer et piloter la mise en place d'activités économiques alternatives à la déforestation qui soient viables pour les populations locales. ■

↳ Pour en savoir plus en 1 clic → 

Papier

Baromètre PAP50

L'édition du *Baromètre PAP50* de 2017 a permis de compléter l'édition 2016 en évaluant la politique papier de 50 grandes entreprises, comprenant des agences de communication, des mutuelles, des laboratoires pharmaceutiques, des entreprises du secteur du transport, de la vente par correspondance, des voyageurs ou encore des industriels.

Les mutuelles, déjà interrogées en 2014, ont pour la plupart démontré de bons progrès, et affichent une meilleure transparence. Les agences de communications, évaluées pour la première fois, se placent presque toutes en tête du classement. Parmi les deux seuls industriels ayant répondu, Essilor se démarque en prenant la 4^e place et témoigne du rôle du *Baromètre PAP50* dans sa progression depuis 2010. Malgré tout, le manque important de transparence des industriels et des laboratoires pharmaceutiques reste problématique du fait de la taille de ces entreprises et des quantités d'emballages qu'elles consomment.

En 2016 et 2017, on observe globalement des achats plus responsables pour les papiers de bureau que pour les documents institutionnels, promotionnels et éditiques, qui représentent pourtant une quantité beaucoup plus importante de papiers. Les entreprises qui ont participé en 2017, moins consommatrices de papier, se tournent plus vers les papiers recyclés. ■



← Pour en savoir plus en 1 clic ←



L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Avec le WWF France, les acteurs publics, privés ou la société civile se mobilisent pour les forêts. Actions collégiales, partenariats transformationnels, bénévolat, subventions ou mécénats sont autant de modes d'actions pour agir sur le terrain..

Partenariat

WWF et Sofidel : ensemble pour promouvoir un papier d'hygiène plus durable



Face à l'exploitation croissante des matières premières ayant un impact sur les forêts, il est indispensable que les industriels du secteur du papier s'engagent dans des pratiques d'approvisionnement de ressources (ici de la pâte à papier) les plus durables possibles.

C'est dans ce but que Sofidel, entreprise produisant des produits papetiers pour l'hygiène, d'origine italienne et présente en France (fabrication, vente) avec les marques Le Trèfle® et Sopalin®, collabore avec le réseau WWF depuis 2008. En adhérant au programme international Climate Savers du WWF, Sofidel a commencé par réduire ses émissions directes de CO₂ de 19% par rapport au niveau de 2009. Ceci s'inscrit dans la lignée de ses objectifs annoncés à horizon 2020: -23% d'émissions directes et -13% d'émissions indirectes par tonne de papier produite. Sofidel s'est engagé également à améliorer ses approvisionnements en garantissant l'origine responsable de la pâte à papier que le groupe achète sur le marché mondial et qu'il transforme ensuite en papier hygiénique, cuisine, etc. La pâte provient notamment d'Allemagne, de la Péninsule Ibérique et du Brésil. Depuis 2013, le Groupe Sofidel a vu sa note attribuée dans le cadre de l'*Environmental Paper Company Index* passer de 65% à 72%, traduisant une amélioration de la responsabilité environnementale de ses approvisionnements. Aujourd'hui 100% des produits sous marques Le Trèfle® et Sopalin® en France sont certifiés FSC.

En février 2016, le WWF France a signé un partenariat avec Sofidel France afin de promouvoir ensemble les achats responsables de produits papetiers garanties par la certification FSC et d'orienter le consommateur vers des produits à moindre impact environnemental. Par ailleurs, des actions de sensibilisation du grand public et des collaborateurs du groupe seront développées avec les marques Le Trèfle® et Sopalin® comme ambassadrices.

100%

des produits sous marques
Le Trèfle® et Sopalin® en France
sont certifiés FSC

Pour en savoir plus en 1 clic →

FORÊT VIVANTES La lettre du WWF-France sur les forêts

CONTACT : lettre.foret@wwf.fr

SITE WEB : www.wwf.fr/champs-daction/foret

RÉDACTEURS EN CHEF : Julien Tavernier et Daniel Vallauri

CONTRIBUTEURS :



> Emma Do Khac
Coordinatrice des programmes Forêts - Nouvelle-Calédonie
edokhac@wwf.nc



> Lisa King
Chargée de projet produits forestiers
lking@wwf.fr



> Nicolas Loz de Coëtghourhant
Responsable de partenariats entreprises
nloz@wwf.fr



> Pauline Soudier
Chargé de partenariats entreprises
psoudier@wwf.fr



> Philippe Thibault
Chargé de programme Amazonie française
pthibault@wwf.fr



> Daniel Vallauri
Chargé de programme bois, forêt, papier
dvallauri@wwf.panda.org



> Julia Young
Director, Global Forest Sector Transformation,
WWF Forest Practice
jyoung@wwf.org.uk

MAQUETTE : Sambou-Dubois

Restez connecté (à la nature).

Si vous souhaitez recevoir ou vous désinscrire de la lettre d'information *Forêts vivantes*, merci d'envoyer un mail à : lettre.foret@wwf.fr